

Faculté de l'aménagement

Maîtrise en aménagement
Option design, création et innovation (DCI)
2-014-1-5

Document d'information sur la scolarité,
la structure, le cheminement
et l'encadrement du programme

Juin 2023

Introduction

À travers un projet créatif d'envergure, réalisé en partenariat avec des organisations publiques, parapubliques, privées ou communautaires, l'option Design, création et innovation de la maîtrise en aménagement mène au développement et à la mise en application de la pensée design, une approche de plus en plus reconnue dans le milieu professionnel comme moyen de comprendre et de résoudre de manière créative des problèmes complexes. Le programme offre une formation à la fine pointe des processus de conception et de recherche & développement, tout en s'organisant autour de grands enjeux d'actualité au sein d'équipes thématiques composées de professeurs, de collaborateurs et d'étudiants réunis autour d'intérêts communs. Elle permet d'approfondir de nombreux domaines tels le design industriel, le design de services, le design d'interaction, le design prospectif, l'écodesign, le design inclusif, le design de jeux.

L'École de design, inscrite dans l'environnement multidisciplinaire de la Faculté de l'aménagement, jouit d'une tradition solide et confirmée en matière de savoir en design. Parmi les plus réputées dans la francophonie et dans le monde, l'École de design figure dans le *Top 5* du classement *Red Dot Design* qui reconnaît la qualité des formations des institutions universitaires et est membre de la *World Design Organization*.

Le programme vise à :

- Maîtriser les outils nécessaires pour générer des solutions novatrices et développer un regard analytique et réflexif sur les enjeux d'actualité à partir de données probantes
- Permettre aux étudiants de développer une expertise poussée en lien avec leurs intérêts et désirs de spécialisation
- Développer les capacités d'intervention dans le milieu professionnel par la réalisation de projets issus de problématiques réelles avec des partenaires civils, publics ou privés

Au terme de la maîtrise Design, création et innovation, vous pourrez notamment :

- Formuler des problématiques de manière créative, comprendre les besoins émergents, développer des objectifs, critères, devis d'évaluation et stratégies sur la base d'une démarche de recherche rigoureuse et novatrice suivant une approche de design alimentée par la recherche afin d'identifier des opportunités d'innovation
- Occuper des postes stratégiques comme designers-consultants, designers-entrepreneurs ou comme gestionnaires d'équipes et chargés de projet en recherche & développement auprès d'organismes, d'institutions et d'entreprises publiques ou privées

Œuvrer au sein d'équipes multidisciplinaires sur des projets d'innovation technologique, sociale, scientifique, etc.

1. Scolarité et structure du programme

La maîtrise en aménagement, option DCI, comporte 45 crédits.

Il s'agit de 31 crédits de cours obligatoire, 11 à 14 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix.

Composition des cours

Cours et ateliers obligatoires (31 crédits)

AME 6502 – Les méthodologies de la recherche (3 cr.) : Ce cours porte sur les principes épistémologiques et méthodologiques de la recherche scientifique vus sous l’angle de la culture du projet et de l’étude comparative des protocoles de recherche en design.

AME 6711 – Approches innovantes du projet en design (3 cr.) : Ce cours porte sur l’étude, réflexion et mise en œuvre de différentes théories et approches innovantes en design : pensée design, approches participatives, centrées sur les usagers, collaboratives (en présentiel et à distance), innovation ouverte, prospective, etc.

AME 6816 - Problématiques en design contemporain (3 cr.) : Ce cours porte sur l’étude critique des principaux modèles théoriques et idéologiques post-fonctionnalistes et les problématiques contemporaines en design dont les nouvelles technologies, l’écodesign, la dimension internationale, etc.

DIN 6710 – Atelier de design avancé 1 – Recherche et exploration (6 cr.) : Cet atelier porte sur l’application des notions théoriques et méthodologiques à un projet individualisé en design. Étude du champ d’intervention, définition du cadre et de la problématique, identification d’opportunités de design et validation auprès d’acteurs clés.

DIN 6720 – Atelier de design avancé 2 – Expérimentation et conception (6 cr.) : Cet atelier porte sur l’exploration des méthodes et outils de conception et génération de concepts informés par une démarche créative et rigoureuse en design.

DIN 6730 – Atelier de design avancé 3 – Développement, validation et communication (9 cr.) : Ce cours porte sur l’élaboration d’une proposition de design pertinente et justifiable. Démonstration et validation de la solution à l’aide de prototypes, illustrations, maquettes, interfaces, etc.

DIN 6760 – Présentation du projet – exposition (1 cr.) : Cette activité porte sur le développement et mise en œuvre d’un dispositif de communication dans le cadre d’une exposition. Exploration de médiums de diffusion et adéquation avec les objectifs de communication dans un contexte spécifique.

Cours à option disciplinaire et interdisciplinaire (11 à 14 crédits)

Sélection parmi les séminaires thématiques offerts par l’École de design et la Faculté de l’aménagement.

La banque de cours à option comprend notamment un sigle soutenant des activités de collaboration avec les milieux collaborateurs ou partenaires pouvant être réalisé au trimestre été de la 1^{re} année ou de la 2^e année. Il s’agit de :

- **DIN 6740** Mission professionnelle (6 cr.) : Activité de transfert ou de mobilisation de connaissances auprès de milieux preneurs (organisations publiques, parapubliques, privées ou communautaires).

Elle comprend également un sigle permettant l’acquisition de connaissances sur le terrain

- **DIN 6900** Projet intégré – organisation – international (3 cr.) : Activité d’immersion dans des milieux formateurs permettant aux étudiants d’acquérir des expertises fines dans des domaines de pratique émergents en design. Remarques : L’activité d’immersion peut être réalisée hors pays ou non.

Cours au choix (0 à 3 crédits)

Le cours au choix peut être suivi dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de la coordination du programme ou le responsable des études supérieures.

Le cheminement type se fait sur quatre trimestres à plein temps ou sur trois trimestres pour les étudiants en provenance du cheminement Honor du baccalauréat en design industriel de l'UdeM.

L'étudiant ou l'étudiante doit compléter le Plan des études et le faire approuver par le ou la responsable de la coordination du programme ou, le cas échéant, par le responsable des études supérieures. Le Plan doit être retourné à la TGDE en le joignant au formulaire en ligne du Centre étudiant « INS_Inscription » pour compléter l'inscription. Le Plan des études est disponible sur le site de la Faculté, dans « Espace étudiant ».

Le statut de l'étudiant ou de l'étudiante

Le statut d'étudiant, aussi appelé régime d'études pour l'option Design, création et innovation est « temps plein ».

- **Temps plein** : L'étudiant ou l'étudiante doit être inscrit à un minimum de 9 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et à un minimum de 6 crédits au trimestre d'été, s'il a lieu.
- Certaines particularités s'appliquent aux étudiants internationaux. Ces étudiants ont l'obligation d'être inscrits à temps plein à l'automne, à l'hiver et à l'été.

Scolarité

- La scolarité exigée est de quatre trimestres (sauf pour les étudiants qui choisissent de suivre le DIN 6740 Mission professionnelle ou d'autres cours à option). La scolarité exigée est trois trimestres pour les étudiants provenant du cheminement Honor du baccalauréat en design industriel.
- Les trimestres de préparation et de suspension ne sont pas pris en compte dans le calcul de la durée de scolarité.

2. Thématiques de projets

Les étudiants réaliseront leur projet de recherche au sein d'une équipe thématique. Dirigées par les professeurs de l'École et leurs collaborateurs, et rassemblées autour d'un sujet commun en phase avec les enjeux émergents, ces communautés d'apprentissage permettront aux étudiants qui le désirent de se spécialiser dans des thématiques spécifiques adaptées à l'évolution des préoccupations des milieux professionnels.

3. Ressources et informations

Le responsable de la coordination du programme de maîtrise en aménagement, option Design, création et innovation est un professeur ou une professeure de l'école de design. Renseignez-vous auprès de votre TGDE.

Ce programme de deuxième cycle est sous la responsabilité de Vice-doyen ou de la Vice-doyenne aux études supérieures.

La technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) est Geneviève Bédard, Bureau 1044, 514.343.7907, genevieve.bedard.1@umontreal.ca

Annexe 1 : Exemple du Plan des études.

PLAN D'ÉTUDES

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT – Maîtrise DCI (2-014-1-5)

Ce plan doit être rempli et approuvé par le ou la responsable de la coordination du programme avant d'être attaché au formulaire en ligne du Centre étudiant [INS_Inscription](#).

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante :

Matricule de l'étudiant ou de l'étudiante :

Année académique :

Approbation responsable de programme et date :

	Sigle	Cr.	Année :			Année :		
			Aut. 1	Hiver 1	Été 1	Aut. 2	Hiver 2	Été 2
Cours obligatoires	4 cours = 10 cr	AME 6502	3	x				
	AME 6711	3	x					
	AME 6816	3	x					
	DIN 6760	1					x	
3 matières = 21 cr	DIN 6710	6		x				
	DIN 6720	6				x		
	DIN 6730	9					x	
	AME 6752	1						
Cours à option	11 à 14 crédits de cours à option	AME 6871	1					
		AME 6872	1					
		AME 6873	1					
		AME 6874	1					
		AME 6817	3					
		DEI 6112	3					
		DEJ 6000	3					
		DEJ 6003	3					
		DEJ 6011	3					
		DEJ 6012	3					
		DIN 6001	3					
	DIN 6740	6						
	DIN 6900	3						
	AME 6990 & PHI 6990	3						
	EDD 6070	3						
	Autres							
	Cours au choix	1 cours = 3 cr. (facultatif)	Inscire sigle:					
				3				
	TOTAL des crédits		45					

Instructions : Inscire l'année dans les cases correspondantes au choix de cours selon les trimestres (ex: pour un programme débutant à l'automne 2023, inscrire "23" dans une case de la colonne "Aut. 1"). Sur la dernière ligne, inscrire le total des crédits par trimestre au bas de chaque colonne.

Mise à jour : avril 2023

Annexe 2 : Cheminement type

DCI Cheminement plein temps obligatoire			
1 ^{ère} Automne		Hiver	
OBL	AME 6502 (Bloc A) Méthodologies de la recherche (3 cr.)	OBL	DIN 6710 (Bloc F) Atelier de design avancé 1 (6 cr.)
OBL	AME 6711 (Bloc A) Approches innovantes du projet en design (3 cr.)	OPT /CH	Cours au choix ou à option (3 à 5 cr.)
OBL	AME 6816 (Bloc A) Problématiques en design contemporain (3 cr.)		
OPT	Cours à option (1 cr.)		
Total de 10 crédits		Total de 9 à 11 crédits	

2 ^e Automne		Hiver	
OBL	DIN 6720 (Bloc F) Atelier de design avancé 2 (6 cr.)	OBL	DIN 6730 (Bloc F) Atelier de design avancé 3 (9 cr.)
OPT	Cours à option (3 à 6 cr.)	OBL	DIN 6760 (Bloc A) Présentation du projet – exposition (1 cr.)
		OPT	Cours à option (1 à 2 crédits)
Total de 9 à 12 crédits		Total de 11 à 12 crédits	

Grand total : 45 crédits